

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2019

Le jeudi 17 janvier 2019, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis à la mairie dans la salle du Conseil.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Rolande DUCRET.

Présents : M. BELMONTE - MME NOVOTNY – M. COTTALORDA – MME ROUX – M. MICHALON – MME DUCRET – M. FANGET – M. PION – MME BECT – MME DEL GRANDE – M. JOLY - MME PONCET – MME REBAI – M. DUPONT – M. GAY.

Absents excusés : M. DELAIGUE – M. TISNES – M. GOUDMMAN – MME AVALLET

Pouvoirs : M. DELAIGUE a donné son pouvoir à M. FANGET – M. GOUDMANN a donné son pouvoir à MME DUCRET - M. TISNES a donné son pouvoir à M. BELMONTE

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à ses administrés et à ses conseillers municipaux présents.

Approbation du compte rendu de la séance du 30 novembre 2018.

I - DELIBERATIONS

Délibération n°1 : BUDGET PRIMITIF 2019

Présentation est faite des différentes prévisions pour l'année 2019

○ Section de fonctionnement :

⇒ Dépenses : 1 394 310 €

⇒ Recettes : 1 394 310 €

○ Section d'Investissement :

⇒ Dépenses : 1 693 756 €

⇒ Recettes : 1 693 756 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

POUR	/	
ABSTENTION	/	
CONTRE	/	
UNANIMITE	18	

Après diverses explications notamment sur les enveloppes budgétaires, ce budget est adopté à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibération n°2 : STAGE SPORTIF MULTISPORTS D'AVRIL 2019 – TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT.

Monsieur le Maire informe qu'un stage sportif multisports ouvert à 36 enfants aura lieu sur la commune du 23 avril au 26 avril 2019. Ce dernier sera organisé en collaboration avec les associations de Seyssuel suivantes :

- Le Judo Club

- Le Tennis Club
- La MJC

Une convention de prestation est proposée au Conseil Municipal.

Le prix de ce stage pour la semaine est de 101 euros (cent un euros) avec une participation de la commune de 20 euros (vingt euros) pour les enfants de Seyssuel.

La facture sera réglée exclusivement par chèque à l'ordre de la Trésorerie de Vienne. Le stage pourra être acquitté en deux mensualités pour les familles qui le souhaitent.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

POUR	/	
ABSTENTION	/	
CONTRE	/	
UNANIMITE	18	

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus et charge Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'appropriant à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibération n°3 : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS – ANNEE 2019

Suite à la réunion de la commission Sport, Jeunesse et Vie Associative du 8 janvier 2019, celle-ci a décidé d'attribuer les subventions suivantes, conformément aux critères établis en 2015 :

Amicale Pétanque	1 000 €	
Chorale TOURN'SOL	400 €	
Dynamic Club	600 €	
Ecole de musique	3 700 €	(et 10 000 € en exceptionnel)
F.C. Sévenne	800 €	
E.S.S.E.	3 300 €	
Harmonie	1 100 €	
Judo Club	1 000 €	
M.J.C.	2 000 €	(et 1 000 € en exceptionnel pour le Sentier Art et Nature)
Sou des écoles	1 200 €	
Tennis club	1 200 €	
O.T.M.	500 €	
Société Saint Vincent	500 €	
Club Pyramide	100 €	
Solo Sary	100 €	
ADMR	2 000 €	
Rugby Club de la Sévenne	200 €	
A.I.P.E.S.	1 000 €	

Après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

POUR	/	
ABSTENTION	/	
CONTRE	/	
UNANIMITE	18	

Le conseil municipal décide à l'unanimité la répartition des subventions comme proposé et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir et à procéder au règlement des subventions aux associations concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

II – URBANISME – VOIRIE – TRANSPORT - ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Christian FANGET

Voirie

Les travaux de réfection des chemins du vieux château, des tuilières et du devez sont terminés.

Le reprofilage des différents carrefours du village est prévu pour la mi-mars. Les travaux débuteront par le carrefour des Perrières, puis par la Route de l'Abbé Peyssonneau dont une partie de la rue de la Castella, Rue de l'Eglise, Rue du Château Picard, l'aménagement de la place du village et la dernière phase sera consacrée au carrefour des Cannes.

Le chantier devrait se terminer en septembre 2019.

Ces travaux induisent le déplacement du marché sur le parking de l'école maternelle. Un courrier va être transmis aux directrices des écoles et à l'AIPES afin de les informer de ce changement d'emplacement.

III – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PATRIMOINE - COMMUNICATION

Rapporteur : Virginie NOVOTNY

Rencontres théâtrales – 4^e édition « Seyssuel fait sa comédie »

Elles ont lieu dans 2 semaines, l'ouverture du guichet est effective depuis le 19 décembre 2018.

La nouveauté de cette année est un atelier proposé aux enfants et adultes.

L'école élémentaire s'organise pour participer aux répétitions du vendredi après-midi.

Accueil des nouveaux arrivants

La 3^e édition se déroulera samedi 19 janvier en mairie, une vingtaine de personnes sont inscrites.

Concours de coinche

La 3^e édition de l'après-midi coinche intergénérationnelle, organisée en collaboration avec le Dynamic Club, aura lieu dimanche 10 février 2019 à 13 heures 30 à l'Atrium.

Marché

Un nouveau prestataire a rejoint le marché aujourd'hui : Institut Mademoiselle Alice, Naturo-Esthéticienne.

IV – FINANCES – MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Thibault COTTALORDA

Vote du budget

Le budget est voté plus tôt cette année pour permettre les ouvertures de crédits afin de pouvoir payer les entreprises chargées des travaux de rénovation de l'ex salle des fêtes et de la place du village.

Taux d'impositions

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour la 5ème année consécutive, les taux d'imposition n'augmenteront pas sur la commune de Seyssuel, malgré la revalorisation de 2,2% des valeurs locatives cadastrales en 2019 annoncée par l'Etat. Cette initiative de l'Etat peut conduire certains habitants à constater une augmentation de leurs impositions, sans que la commune n'ait, elle, augmenté son taux.

V – SPORT – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

Rapporteurs : Josyane ROUX – Florent PION

Projet sportif local

Le 1^{er} stage sportif aura lieu du 23 au 26 avril 2019. Cette action, ouverte à tous les enfants de 7 à 14 ans se déroulera au gymnase du collège Grange. Il sera proposé différentes activités : judo, tennis et hockey.

La capacité d'accueil sera de 36 enfants pour 3 éducateurs brevetés d'Etat.

Horaires : 8h30 à 17h30 avec repas tiré du sac.

Monsieur le Maire remercie les associations Judo, Tennis et MJC pour leur partenariat.

Stade de Cayenne

Le FC Sévenne n'a pas tenu et respecté les engagements pris lors de l'inauguration des vestiaires en juillet 2018. Il a été constaté depuis de nombreuses dégradations ainsi qu'un manque d'entretien des locaux.

Il a été décidé de neutraliser leur subvention pour cette année.

VI – COHESION SOCIALE – SANTE – PERSONNES AGEES

Rapporteur : André MICHALON

Colis de Noël

Les colis refusés par les personnes âgées préférant les offrir aux plus démunis, ont été remis au « Resto du Cœur ».

Formation de gestes aux 1^{er} secours

Une formation dispensée par les Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois sera proposée aux Seyssuellois au cours du 2^e trimestre ; un minimum de 10 personnes est souhaitable.

Elle portera sur :

- conduite à tenir face à une hémorragie,
- utilisation d'un défibrillateur et massage cardiaque,
- appel au 15 : information précise à donner au médecin coordinateur.

VII – PERSONNELS – BATIMENTS COMMUNAUX – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rapporteur : Rolande DUCRET

Cabane à livres

Le conseil municipal d'enfants a travaillé sur ce projet et l'a concrétisé. La cabane sera inaugurée le samedi 26 janvier à 11 heures sur la place du village. Les livres sont les bienvenus.

Elections Européennes

Elles se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 à l'Atrium.

VII – DIVERS

Le Grand Débat National

Une réunion sera organisée à la salle polyvalente de Villette de Vienne le lundi 11 février à 19 heures, par Caroline ABADIE, Députée de la 8e circonscription de l'Isère, afin de permettre à tous les habitants des communes de la Sévenne de venir s'exprimer sur la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics, et, enfin, de la transition écologique.

Monsieur le Maire encourage à participer à cette réunion, lieu d'échange et de débat.

La municipalité a mis à la disposition de ceux qui le souhaitent un cahier à l'accueil de la mairie pour qu'ils puissent exprimer leurs doléances.

La séance est levée à 20 heures et 05 minutes

Le Maire,
Frédéric BELMONTE

